



Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents : 26
Votants : 29

Pour : 29
Contre : /
Abstentions : /

Objet :
**Fixation des tarifs
de revente de
caveaux**

DELIBERATION N° 6

L'an deux mille-vingt-deux, le vingt-sept janvier à dix-huit heures, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Paul Vaillant Couturier, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 21 janvier 2022

Membres présents : F.GONZALEZ – MJ ROQUES – M.EVENE – G.LASSABE – J.DOS SANTOS – L.GUYONNIE – P.ACEDO – S.DARRIGUES – JM GUTIERREZ – C.DUFOUR – A.DARTIGUES – X.BAYLAC – C.DOS SANTOS – J.WEBER – J.DARRIGADE – S.PUYO – C.DUPIN – JP CAZAUX – JP ALPHA – A.VALETTE – B.GERY – E.DEITIEUX – D.LAVIGNE – MA THEBAUD – M.BECRET – H.ETCHENIQUE –

Membres absents excusés ayant donné procuration :

C.MARTIN donne pouvoir à M.BECRET
J.RANCE donne pouvoir à D.LAVIGNE
F.BILLARD donne pouvoir à MA.THEBAUD

Secrétaire de séance : S.PUYO

Madame Marie-José ROQUES, Adjointe, expose à l'assemblée que des travaux de reprises des concessions réputées en état d'abandon ont été entrepris depuis 2015 au cimetière.

À l'issue du nettoyage et de la remise en état de ces concessions devenues ainsi propriété de la Commune, en application des articles L.2223-15 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, il s'avère que des concessions du cimetière disposent de caveaux 4 places et 8 places pouvant être proposés à la vente.

A titre d'information deux caveaux sont actuellement disponibles et quatre supplémentaires le seront dans le courant de l'année 2022 au terme des travaux de reprise les concernant.

Il est demandé au Conseil de bien vouloir autoriser la cession de ces caveaux aux prix indiqués ci-après.

Le tarif proposé tient compte de l'évaluation qui en a été faite par les marbreries intervenant régulièrement sur le cimetière.

Envoyé en préfecture le 31/01/2022

Reçu en préfecture le 31/01/2022

Affiché le

SLOW

ID : 064-216401406-20220128-06_27_01_2022-DE

TYPE	NOMBRE DE PLACES	TARIF
Caveau	4	2 000 € TTC
Caveau	8	3 000 € TTC

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,

Après en avoir délibéré,

Autorise la cession de ces caveaux aux prix indiqués ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme

Boucau, le 28 janvier 2022

Le Maire,

